



nature isère
espace de découverte et de partage

ZOOM SUR LA STRATÉGIE DE CONSERVATION DE LA FLORE EN ISÈRE



13/05/2019 - **PIFH**

FIABILITÉ DE LA CARTE :

5/5

COMMENTAIRE

Le territoire de l'ex région Rhône-Alpes présente une richesse floristique exceptionnelle. Dans le contexte de fortes dynamiques démographiques, économiques et d'évolution des pratiques agricoles que nous connaissons, il est essentiel d'évaluer précisément les menaces qui pèsent sur cette biodiversité.

En 2016, les Conservatoires botaniques nationaux alpin et du Massif central ont travaillé à l'élaboration d'une stratégie de conservation de la flore, à l'échelle de l'ex région Rhône-Alpes. La méthodologie proposée, basée sur les données de la Liste rouge de la flore vasculaire de Rhône-Alpes, a permis de hiérarchiser les espèces de cette liste et de créer un arbre décisionnel permettant de typifier les actions de conservation à mettre en place, par espèce.

Cette carte présente à l'échelle du département de l'Isère et par maille de 5x5 km (carré de 5x5 km), le nombre d'espèces (= taxons) prioritaires selon la stratégie de conservation.

Dans la légende, les chiffres situés à droite du pavé colorés correspondent au nombre d'espèces (= taxons) présentes dans une maille. Le chiffre entre parenthèses, quant à lui, correspond au nombre de mailles de cette couleur, à l'échelle du département de l'Isère.

Par exemple, le pavé vert le plus foncé (celui du bas dans la légende) correspond aux mailles où l'on trouve entre 9 et 18 espèces (= taxons) prioritaires. En tout, on dénombre 21 mailles de cette couleur en Isère.

LIENS

- **Documents de la stratégie de conservation en Rhône-Alpes**
(<http://www.pifh.fr/pifhcms/index.php/ressources/telechargement/STRATEGIE-DE-CONSERVATION/>) [1]
- **Liste rouge de la flore vasculaire de Rhône-Alpes**
(<http://www.pifh.fr/pifhcms/index.php/ressources/telechargement/LISTE-ROUGE-ET-CATALOGUE-DE-LA-FLORE-VASCULAIRE/Liste-rouge-de-la-flore-vasculaire-de-Rh%C3%B4ne-Alpes/>) [2]
- **Pôle d'information flore-habitats-fonge d'Auvergne-Rhône-Alpes**
(<http://www.pifh.fr/pifhcms/>) [3]